

La tuberculose est une maladie curable. La Journée mondiale de lutte contre la tuberculose 2014 constitue un appel pour dépister, traiter et guérir la tuberculose 18 mars 2014 - Cette année, dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, célébrée dans le monde entier le 24 mars prochain, l'appel suivant est lancé : « dépister... traiter... guérir les patients atteints de tuberculose ».

Le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, avec le slogan « chaque patient compte », appelle cette année à une révision de la législation en matière de notification des cas de tuberculose afin que l'ensemble des personnes atteintes de tuberculose soient diagnostiquées et bénéficient d'un traitement.

La Journée mondiale de lutte contre la tuberculose 2014 appelle les pays à accélérer les progrès vers la réalisation de l'objectif : zéro décès, infections, souffrances et stigmatisation causés par la tuberculose. Un des messages clés de cette journée est que la tuberculose est une maladie curable ; cependant, l'ensemble des parties concernées doit déployer davantage d'efforts afin de dépister, traiter et guérir chaque personne souffrant de la maladie.

« Les pays de la Région ont instauré de solides programmes nationaux de lutte contre la maladie, avec des plans d'action stratégiques rigoureux. La stratégie de Halte à la tuberculose a été mise en place avec succès et la Région a maintenu un taux élevé de succès thérapeutique d'environ 88 % pour les cinq dernières années. Ces dix dernières années, les pays ont dépisté plus de 4,2 millions de cas de tuberculose, dont plus de trois millions ont été traités avec succès. Les décès causés par la maladie ont baissé de 50 % par rapport à 1997 » indique le Dr Ala Alwan, Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose.

Davantage d'actions doivent toutefois faire l'objet de vastes discussions au niveau des pays afin de parvenir à un consensus national qui sera reflété dans la révision de la législation en matière de santé publique (la notification directe des cas de tuberculose est obligatoire) ; de convenir des mécanismes et outils connexes en vue de sa mise en œuvre ; et enfin d'organiser des campagnes de sensibilisation, des conférences nationales ainsi que des interventions dans

les médias pour mobiliser un soutien et renforcer la connaissance des besoins.

Sur les neuf millions de personnes qui chaque année contractent la maladie, un tiers n'a pas accès aux systèmes de santé. Une bonne partie de ces trois millions de personnes vivent dans les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables au monde.

La situation est similaire dans la Région de la Méditerranée orientale ; en effet le taux de dépistage des cas est de 63 % uniquement (Rapport mondial sur la tuberculose 2013). Cela signifie que sur les 670 000 nouveaux cas de tuberculose survenus en 2012 (selon des estimations), près de 250 000 cas n'ont pas été dépistés.

Dans la Région, près des deux tiers des cas estimés de tuberculose chez les femmes n'ont pas été dépistés en 2012 ; l'accès au diagnostic est par conséquent beaucoup moins important chez les femmes que chez les hommes.

La Journée mondiale de lutte contre la tuberculose célébrée chaque année le 24 mars vise à sensibiliser le public à la charge de la tuberculose qui aujourd'hui reste une épidémie dans la plupart des pays du monde, provoquant près de 1,5 million de décès chaque année, principalement dans les pays en développement.

Le 24 mars commémore cette journée de 1882 où le Dr Robert Koch a surpris la communauté scientifique en annonçant la découverte de la cause de la tuberculose: le basille tuberculeux.

Les pays doivent intensifier leurs programmes de lutte contre la tuberculose et garantir l'accès aux soins et la couverture sanitaire pour tous, en particulier pour les groupes vulnérables dans les « foyers » de la maladie, à savoir les zones les plus lourdement touchées par la maladie.

« Dans le monde entier ainsi que dans la Région, la révision de la législation en matière de santé publique afin de veiller à ce que l'ensemble des cas de tuberculose soient notifiés au système national de santé dès qu'ils sont diagnostiqués représente une des mesures clés qui n'a pas en encore été prise. Plusieurs pays de la Région n'ont procédé à aucune révision des législations pertinentes de santé publique depuis le début de XXème siècle, cependant un

environnement législatif favorable a un rôle important à jouer pour garantir et documenter la contribution de chaque partenaire dans le système de santé » indique le Dr Alwan.

Il est nécessaire d'investir dans la recherche de base et dans le développement de nouveaux outils - diagnostics, médicaments et vaccins - afin d'atteindre et de traiter plus rapidement les personnes. La notification des cas doit avoir lieu dans des conditions de stricte confidentialité et ne doit pas entraver les droits des patients de décider dans quel établissement ils souhaitent se faire traiter.

Journées mondiales de lutte contre la tuberculose 2014



Journées mondiales de lutte contre la tuberculose 2014 - Matériels de plaidoyer

Contacts:

Unité Médias et Communication:

Tel: 202 22765020/021 Courriel: mac@who.int

Unité Halte à la tuberculose:

Tel: 20222765259 Courriel: stb@who.int

Saturday 17th of May 2025 11:54:20 AM